

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 15 avril 2016 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, DUMON Alain, MARTIN Frédéric, PASCAL Romain, BARDESSOLLE Patrick, HUOT Jean-Paul, HUCHET Pierrette, POUDRET Annie, BESSARD Jérémie

Excusé : /

Absent : /

Procuration : AUDOUIN Anne à DUMON Alain
COUTANT Alain à BARDESSOLLE Patrick
BOUTIN Jean-François à HUOT Jean-Paul
REYGADE Aline à VEYSSIERE Fabienne

Secrétaire de séance : Pierrette HUCHET

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 MARS 2016

DELIBERATION VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Fonctionnement :

Dépenses :	390 288,79 €
Recettes :	460 628,08 €
Résultat exercice excédent :	70 339,29 €
Résultat reporté recettes 2014 :	214 471,39 €
Résultat de clôture excédent :	284 810,68 €

Investissement :

Dépenses :	201 153,44 €
Recettes :	281 434,94 €
Résultat de l'exercice excédent :	80 281,50 €
Déficit reporté 2014	25 735,24 €
Résultat de clôture excédent :	54 546,16 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité :

Vote : POUR 15 Voix

DELIBERATION VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2015

Fonctionnement :

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	0,00 €
Résultat exercice	0,00 €
Résultat reporté recettes 2014 :	2 367,64 €
Résultat Clôture excédent :	2 367,64 €

Le Compte Administratif CCAS 2015 est approuvé à l'unanimité :

Vote : POUR 15 Voix

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion 2015 dressé par Monsieur AUMETTRE, Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION CCAS 2015

Le compte de gestion CCAS 2015 dressé par Monsieur AUMETTRE, Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de clôture à affecter excédent : 284 810,68 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat comptable cumulé excédent : 54 546,16 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées 142 380,00 €

Recettes d'investissement restant à réaliser 53 600,00 €

Solde des restes à réaliser 88 780,00 €

(B)Besoin (-) réel de financement (D001) 34 233,84 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement
(Recette budgétaire au compte R 1068) **34 233,84 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002) **250 576,84 €**

Excédent reporté suite à dissolution du CCAS **2 367,64 €**

252 944,48 €

POUR : 15 Voix

DELIBERATION VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Le Conseil Municipal décide de modifier les taux d'imposition de l'année 2016 des taxes directes locales :

↳ Taxe d'habitation	11.90 %	A	12,43 %
↳ Taxe Foncière Bâti	12.15 %	A	12,70 %
↳ Taxe Foncière Non Bâti	38.10 %		Taux non modifié

Pour un produit fiscal attendu de **134 261,00 €**

POUR : 12 Voix – CONTRE : 3 Voix

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2016

Le Budget est présenté par Madame le Maire aux membres du Conseil Municipal.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **691 686,48 €.**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **349 567,50 €.**

Principales réalisations en Investissement :

- Refection du Stade Municipal
- Matériel Informatique Mairie
- Aménagement d'un parcours santé et installation de sanitaires à l'Aire de Loisirs
- Acquisition de chaises et armoires au foyer culturel
- Construction d'un préau à l'école
- Travaux de voirie sur diverses voies communales

Le Budget unique 2016 est voté à l'unanimité.

DOSSIER FDAEC

Il sera présenté les travaux de voirie et la construction du préau afin de percevoir la subvention concernant le Fond Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✍ Remerciements de la Famille FAGARD lors du décès de Mr FAGARD Henri.
- ✍ Le Schéma publié par Monsieur le Préfet le 30 mars 2016 ne prévoit plus la disparition du Syndicat d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguille, ni en partie prescriptive, ni en partie prospective.
- ✍ Local Multiservices
- Vu l'enquête reçu en Mairie
- Vu les travaux importants estimés à 307 428 €, le projet n'est plus d'actualité.
- ✍ Repas avec les conseillers municipaux et le personnel à voir les 6 mai ou 13 mai 2016

QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Monsieur MARTIN Frédéric signale 1 nid de poule à « Lamothe »
- ☞ Monsieur BESSARD Jérémie demande la surface minimum pour construire
Vu le PLUI en cours d'élaboration il ne sera plus autorisé de construire dans les hameaux tant que tous les terrains du Bourg ne seront pas construits.
- ☞ Monsieur Serge BROUDICHOUX :
Voir pour installer des toilettes sèches à l'Aire de Loisirs.
Demande que chaque présidents d'associations possèdent une clés du Cadenas à l'Aire de Loisirs.
Voir pour installer un panneau « Aire de Pique-Nique »
Prévoir des Poubelles.

Séance levée à 19H40